

SG N° 2026-100

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION
À M. Patrice ALLARD
CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU SUIVI DES AMÉNAGEMENTS
DES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE BEAUPRÉAU**

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-18, autorisant le maire à déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des conseillers municipaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL/BCL/2015/57 du 24 septembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges, à compter du 15 décembre 2015 ;

Vu le procès-verbal en date du 20 mars 2026 portant élection du maire, des adjoints au maire et des maires délégués de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

Vu la délibération n° 26-04-09 du 09 avril 2026 accordant au maire de Beaupréau-en-Mauges des délégations au titre de l'article L.2122-22 du CGCT ;

Considérant qu'il y a lieu de préciser la délégation d'un conseiller délégué de la commune de Beaupréau-en-Mauges ;

ARRÊTE

Article 1 - Délégation en tant que conseiller délégué au suivi des aménagements des espaces publics de la commune déléguée de Beaupréau

Monsieur Patrice ALLARD, en tant que conseiller délégué au suivi des aménagements des espaces publics de la commune déléguée de Beaupréau, est délégué, sous la surveillance et la responsabilité du maire, pour :

- La participation aux réunions de chantier pour les aménagements de Beaupréau.

Article 2 – Délégation de signature (actes administratifs)

Pour les délégations sus mentionnées à l'article 1,
Monsieur Patrice ALLARD est habilité à signer :

- Les documents administratifs courants ;



Article 3 – Mentions obligatoires

Les actes signés au titre de cet arrêté porteront :

**Beaupréau
en-Mauges**

Nom, prénom, qualité et mention de la délégation de Monsieur Patrice ALLARD ;

Article 4 – Durée et révocation

Cette délégation est valable jusqu'à la fin du mandat de Monsieur Patrice ALLARD, ou du maire, et peut être rapportée à tout moment.

Article 5 – Exécution et notification

Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le sous-préfet de Cholet (Maine-et-Loire).

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 16 avril 2026.

Régis LEBRUN
Maire de Beaupréau-en-Mauges

Notifié à l'intéressé le : 21.04.2026
Signature du bénéficiaire de la délégation

Le maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de la date de l'accomplissement des formalités de publicité obligatoires.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : BEAUPREAU EN MAUGES (49)
Utilisateur : SABOUREAU Guillaume

Paramètres de la transaction :

| | |
|---|--|
| Numéro de l'acte : | SG_2026_100 |
| Objet : | Portant délégation de fonction à M Patrice ALLARD, conseiller délégué au suivi des aménagements des espaces publics de la commune déléguée de |
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Date de la décision : | 2026-04-16 00:00:00+02 |
| Nature de l'acte : | Actes individuels |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 5.4 - Delegation de fonctions |
| Identifiant unique : | 049-200053619-20260416-SG_2026_100-AI |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|---|-----------------|----------|
| Enveloppe métier Nom métier : 049-200053619-20260416-SG_2026_100-AI-1-1_0.xml | text/xml | 975 o |
| Document principal (Acte individuel) Nom original : 2026_100_delegation_de_fonction_a_Patrice_ALLARD_conseiller_delegue_au_suivi_des_amenagements_des_espaces_publics.pdf Nom métier : 99_AI-049-200053619-20260416-SG_2026_100-AI-1-1_1.pdf | application/pdf | 364.1 Ko |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Posté | 17 avril 2026 à 11h45min57s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 17 avril 2026 à 11h45min59s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 17 avril 2026 à 11h46min04s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 17 avril 2026 à 11h46min24s | Reçu par le MI le 2026-04-17 |